



Demande d'autorisation d'utilisation de l'image d'une personne pour la diffusion d'une œuvre

Je soussigné(e)

Demeurant

Autorise **l'Université Paris 8** à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif mon image ou/et ma prestation réalisée le à

pour les besoins de la réalisation de

et de son exploitation sur tout support, à des fins de communication, d'enseignement et de recherche, culturelles ou scientifiques.

La réalisation ci-dessus mentionnée a vocation à faire l'objet de représentation publique et de reproduction.

La représentation publique de la réalisation précitée comporte notamment la communication de l'œuvre au public par :

- projection publique,
- podcast,
- télédiffusion par voie hertzienne, y compris satellite,
- télédistribution par câble gratuite ou payante, au forfait ou à l'acte,
- télédiffusion de l'œuvre dans un lieu accessible au public,
- émission vers un satellite permettant la réception de l'œuvre par l'intermédiaire d'organismes tiers,
- et plus généralement tous moyens existants ou à venir.

Sa reproduction se fera notamment par l'établissement :

- de tous originaux, doubles et copies en tous formats et par tous procédés existants ou à venir ;
- de toute version de l'œuvre, française ou étrangère (doublage ou sous-titrage).

Cette autorisation est valable pour toute la durée de l'exploitation de l'œuvre.

Fait à, le

Signature